

TRSF2MC

2014 - 2015

Master complémentaire en médecine transfusionnelle

A Bruxelles Woluwe - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Code du programme: **trsf2mc** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Mobilité et internationalisation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

TRSF2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Permettre aux étudiants d'acquérir l'ensemble des notions d'immunohématologie et de pratique transfusionnelle nécessaires à l'organisation d'un centre de transfusion et de banque de sang hospitalière, à l'animation de comité transfusionnel et améliorer ainsi la sécurité transfusionnelle des patients.

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins ;
- un grade académique de master, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury ;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions ;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres 1° à 2° en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions ;
- un titre ou grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, aux mêmes conditions.

Votre programme

La durée du programme, qui comprend un minimum de 300 heures de cours théoriques et de travaux pratiques, est de minimum 1 an et maximum 3 ans avec une possibilité d'étalement à demander lors de la demande d'admission. L'enseignement, cours théoriques et travaux dirigés, se donne sous forme de modules. Chaque module a un thème spécifique et est dispensé sur une période d'une semaine, pour le module de 30 heures et sur une période d'une demi-semaine pour le module de 15 heures. Chaque module est pris en charge par un coordinateur et est dispensé dans l'université de celui-ci. Les étudiants devront prendre les 10 modules obligatoires soit 225 heures et compléter par des modules facultatifs ou des travaux pratiques jusqu'à 300 heures.

TRSF2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Permettre aux étudiants d'acquérir l'ensemble des notions d'immunohématologie et de pratique transfusionnelle nécessaires à l'organisation d'un centre de transfusion et de banque de sang hospitalière, à l'animation de comité transfusionnel et améliorer ainsi la sécurité transfusionnelle des patients.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La durée du programme, qui comprend un minimum 300 heures de cours théoriques et de travaux pratiques, est de minimum 1 an et maximum 3 ans avec une possibilité d'étalement à demander lors de la demande d'admission.

L'enseignement, cours théoriques et travaux dirigés, se donne sous forme de modules. Chaque module a un thème spécifique et est dispensé sur une période d'une semaine, pour le module de 30 heures et sur une période d'une demi-semaine pour le module de 15 heures. Chaque module est pris en charge par un coordinateur et est dispensé dans l'université de celui-ci.

Les étudiants devront prendre les 10 modules obligatoires soit 225 heures et compléter par des modules facultatifs ou des travaux pratiques jusqu'à 300 heures.

[> Programme détaillé](#) [prog-2014-trsf2mc-wtrsf200t.html]

TRSF2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2014-2015
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
- ‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

S'il le souhaite, l'étudiant peut suivre, durant la troisième semaine de septembre, une semaine de propédeutique. Celle-ci est facultative.

○ Cours obligatoires et mémoire (56 crédits)

○ WIHTR3010	Antigènes et anticorps des groupes sanguins. Notions pratiques approfondies	Véronique Deneys	30h	4 Crédits	
○ WULG3320	Antigènes et anticorps de groupes sanguins: Notions théoriques	N.	30h	4 Crédits	
○ WIHTR3020	Système HLA	Dominique Latinne	15h	2 Crédits	
○ WULB7800	Systèmes plaquettaires et granulocytaires	N.	15h	2 Crédits	
○ WULB7801	Compléments d'immunologie	N.	15h	2 Crédits	
○ WULB7802	Compléments d'hématologie et hémostase	N.	15h	2 Crédits	
○ WULG3321	Processus de production des dérivés sanguins	N.	30h	4 Crédits	
○ WULG3322	Maladies transmissibles par le sang	N.	30h	4 Crédits	

○ WIHTR3030	Contexte légal éthique et responsabilité médicale	Philippe Baele	15h	2 Crédits	
○ WULB7803	Transfusion clinique	N.	15h	2 Crédits	
○ WIHTR3090	Mémoire	N.		20 Crédits	
○ WULB7804	Assurance qualité - HémoVigilance	N.	30h	4 Crédits	
○ WIHTR3040	Organisation transfusionnelle	Véronique Deneys	30h	4 Crédits	

○ Cours à option et stage (4 crédits)

L'étudiant choisira 4 crédits parmi les activités suivantes. Si l'étudiant opte pour un stage, suivant le nombre de semaines de stage effectuées, le stage vaudra entre 2 et 4 crédits.

⊗ WIHTR3050	Gestion de banque de sang hospitalière	Stéphane Eeckhoudt	15h	2 Crédits	
⊗ WULG3324	Immunogénétique : applications médico-légales et biologie moléculaire appliquée à la transfusion moléculaire	N.	15h	2 Crédits	
⊗ WULB7806	Thérapie cellulaire	N.	15h	2 Crédits	
⊗ WULG3325	Transfusion dans les pays en développement	N.	15h	2 Crédits	
⊗	Stages	N.		Crédits	

TRSF2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les masters complémentaires seront remplacés par des masters de spécialisation.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du [Service des inscriptions](#).

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès à des études de master complémentaire en vue de l'obtention du grade qui les sanctionne, les étudiants qui portent, soit :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins;
- un grade académique de master, sanctionnant des études de 2ème cycle de 120 crédits au moins, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres précédents en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions;
- aux mêmes conditions, un ou plusieurs titres ou grades étrangers ou délivrés en Communauté flamande, en Communauté germanophone, par l'Etat fédéral ou l'Ecole royale militaire et sanctionnant des études de deuxième cycle valorisées pour au moins 300 crédits par le jury ou sanctionnant des études de deuxième cycle de 240 crédits complétées par 60 crédits, le tout devant être valorisé par le jury conformément au prescrit du décret du 31 mars 2004 (art.54, 5°).

Conditions spécifiques d'admission

Masters en médecine, en sciences pharmaceutiques, en sciences biomédicales (120 crédits) ou en sciences de la santé publique.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

PÉDAGOGIE

Le contenu des enseignements, séminaires et travaux pratiques rassemble à la fois des cours nécessaires à la compréhension de bases des mécanismes immunologiques relatifs à la transfusion et des cours spécifiques à la pratique transfusionnelles. Les travaux pratiques permettent aux étudiants d'acquérir une expérience de terrain.

Les stages sont à effectuer dans les centres de transfusion du Service du Sang de la Croix-Rouge et/ou dans les banques de sang des CHU. Le nombre de stages n'est pas limité ce qui permet aux étudiants des Pays en Développement (PED) de prendre part à l'activité des centres de transfusion. Certains étudiants ont d'ailleurs déjà des orientations de stage décidées par leur hiérarchie dans leur pays.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Un examen théorique sera organisé après chaque module suivant des modalités proposées au bureau par le coordinateur en accord avec les règlements en vigueur. Les travaux pratiques seront évalués par le maître de stage responsable.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce master complémentaire est ouvert aux étudiants des pays en développement.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Ce Master complémentaire répond a un besoin de formations spécifiques conçues dans le cadre de programme de coopération et développement. Il est organisé en interuniversitaire, avec partenariat des trois académies et avec la participation de la croix-rouge de Belgique.

GESTION ET CONTACTS

Président du jury : Professeur D. Sondag-Thull

Secrétaire du jury : Professeur D. Latinne

Membres du jury : Les Professeurs D. Sondag-Thull (UCL), D. Latinne (UCL), V. Deneys (UCL), Ph. Baele (UCL), M. Lambermont (ULB), M. Tongouz (ULB), A. Gothot (ULg), Ch. Gérard (ULg), Ph. Gillet (SFS)

Gestion du programme

Entité de la structure MEDE

Sigle	MEDE
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire
Adresse	Avenue Mounier, 50 bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 50 20 - Fax 02 764 50 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Mandats	Dominique Vanpee Doyen
Commissions de programme	Commission du master complémentaire en médecine générale (CAMG) Commission des certificats en radioprotection (CRPR) Commission des masters complémentaires et certificats en médecine spécialisée (MCCM) Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN) Ecole de médecine (MED)

Jury

Personnes de contact

Contact pour l'UCL : **Dominique Latinne**